

# Journal de Roubaix

Cinquième année. — N° 156.

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

LE MUSÉE, LILLE  
Choix le plus complet  
BRIDES DE FIANÇALLES  
JOYAUX  
Corbeilles de Mariage  
JEUDI 5 JUIN 1913.

## ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX ..... A son bureau, Grand-Rue, 71.  
A TOURCOING ..... Au bureau du journal, rue Gambetta, 32.  
A LILLE ..... Rue Neuve, Lille, au bureau de la Société Générale, 7.  
A PARIS ..... Dans les agences du publicité.  
Le centre à Paris dans les bibliothèques des Gares et principales Librairies

## LE NUMÉRO

**5**  
Continues

## EDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS  
SIX OU SEPT pages

BUREAUX & RÉDACTION  
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070  
TOURCOING, 35, rue Carnot, Téléphone 1240

## LE NUMÉRO

**5**  
Continues

TOUS LES JOURS  
SIX OU SEPT pages

## TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix - Tourcoing, le Nord et les Départements : Trois mois...  
Hauts-Pyrénées : Six mois...  
Les autres Départements et l'Etranger : Un an...  
AGENCE PARTICULIÈRE À PARIS, 26, RUE PETIT-PIERRE

## LES PROJETS SCOLAIRES À LA CHAMBRE

## L'Incident de la Préfecture de Police : L'Enquête ministérielle

### LA R.P. & LE SÉNAT

Ainsi qu'il l'avait annoncé, M. Klotz, ministre de l'Intérieur, s'est rendu hier devant la commission sénatoriale de la réforme électorale : on a vu qu'il avait insisté pour que la discussion fut reprise au Sénat dès le vote du budget ; cette proposition a été adoptée à l'unanimité et la discussion reprendra donc dans une des prochaines séances.

Elle reprendra naturellement au point où elle a été laissée, lorsque l'amendement Peyrat provoque la chute du Cabinet Briand.

Par l'adoption de cet amendement, le système dit du quotient, et tous ceux qui s'en rapprochent, ont été exclus par le Sénat.

Le projet voté par la Chambre disparaît donc ; il ne reste plus que le texte préparé par la commission sénatoriale, et c'est sur ce texte que le débat peut se poursuivre.

Mais la représentation des minorités, favorisée par laquelle les deux Assemblées pourraient arriver à s'entendre, ne se trouve pas consacrée dans le projet de la commission : elle est même nettement exclue.

Comment serait-il possible, dès lors, d'obtenir un accord, quand la chance d'y aboutir est tout avantage supprimée ? Cette situation singulière a conduit le gouvernement à la démission que l'on sait : en demandant au Sénat de reprendre la discussion et de la pousser jusqu'à un vote d'ensemble, il s'abstiendra de faire lui-même aucune proposition, et c'est seulement une fois le vote acquis, une fois le texte sénatorial adopté en regard de celui de la Chambre, qu'il tentera de rapprocher d'une et l'autre Assemblée.

Cette attitude du gouvernement est non seulement sage : elle est la seule qui convienne pour résoudre la difficulté créée par le vote de l'amendement Peyrat. On ne comprendrait pas, en effet, ni qu'il combatte le projet sénatorial pour lequel le Sénat a manifesté des préférences, ni qu'il soutint ce même projet qu'il trouve imparfait. Il ne pouvait qu'inviter le Sénat àachever son œuvre sans chercher par lui-même à intercaler un pincer dans la discussion.

Un surplus, il est nécessaire, on le sait, que la Chambre se soit proposée pour que le gouvernement puisse réunir la commission interparlementaire qui étudiera les principes et les formules de conciliation.

Ainsi la démarche du ministre de l'Intérieur et le plan gouvernemental sont visiblement inspirés par le souci d'arriver à une entente. Reste à savoir si cette entente est possible, si elle l'est surtout avant les élections de 1914. Il est permis de garder l'attente sur un certain scepticisme.

Les scènes de violence ont été telles que le capitaine de la garde du Parlement, M. Gerot, a frappé de deux coups de sabre M. Lebel Héderay, député de Koschut, qui a été transporté hors de la salle des séances.

Les députés restants ont été expulsés. A la reprise de la séance M. le comte Tisza a été traité d'assassin.

M. de Lukacs a pris la parole pour annoncer la démission du Cabinet.

La Chambre s'est adjournée jusqu'à nouvel ordre.

Les élections au Landtag prussien

Berlin, 4 juin. — Les élections au Landtag prussien qui se font au suffrage indirect et censitaire ont donné les résultats suivants : 10 conservateurs et conservateurs indépendants : 300 catholiques ; 75 national-libéraux ; 37 radicaux ; 10 socialistes ; 12 polonais ; 2 danois.

Les deux derniers partis, radicaux et socialistes, gagnent 16 sièges sur les droits conservateurs et catholiques. La situation politique n'en est aucunement modifiée.

Duel Paul Hervieu-Léon Daudet

Paris, 4 juin. — M. Paul Hervieu s'était jugé offensé par un entrefilet paru dans l'« *Actualité Française* », et a envoyé ses témoins à M. Léon Daudet.

Une rencontre a eu lieu ce matin, à dix heures, au Palais des Princes.

Quatre balles ont été échangées sans résultat.

Les témoins étaient : pour M. Léon Daudet, MM. Léon de Montesquieu et Lucien Moreau ; pour M. Paul Hervieu, MM. Pierre Decouelle et Georges Rivollet.

Les adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

Les docteurs Pozzi et Basset assistaient aux combattants.

### M. BRIAND victime d'un accident d'auto près d'Evreux

L'automobile de l'ancien ministre en collision avec une autre voiture. — Elle est complètement détruite

M. Briand blessé

Paris, 4 juin. — M. Briand, ancien président du Conseil, a été, ce matin, victime d'un accident d'automobile, survenu dans les environs de Pacy-sur-Eure (Eure). Une collision s'est produite entre l'automobile de M. Briand et une autre automobile de Schœvaux. La voiture de M. Briand a été complètement détruite.

C'est exactement à onze heures et demie, et sur le territoire de la commune de Chaigneaux que l'accident s'est produit. M. Briand

4 juin. — La Chambre a continué, mercredi, la discussion du projet de défense laïque. Elle a entendu un discours de M. J. Roche en faveur de la liberté de l'enseignement, et une réponse de M. Buisson.

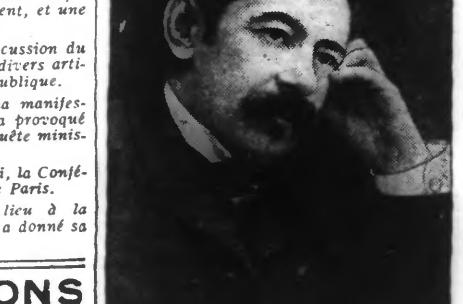
Le Sénat, poursuivant la discussion du budget de 1913 a voté, mercredi, divers articles du budget de l'instruction publique.

A propos de l'interdiction de la manifestation des jeunes laïques qui a provoqué la disgrâce de M. Touny, une enquête ministérielle a été ouverte.

M. Pichon a ouvert, aujourd'hui, la Conférence financière internationale de Paris.

De violents incidents ont eu lieu à la Chambre hongroise. Le ministre a donné sa démission.

### BULLETIN



4 juin. — La Chambre a continué, mercredi, la discussion du projet de défense laïque. Elle a entendu un discours de M. J. Roche en faveur de la liberté de l'enseignement, et une réponse de M. Buisson.

Le Sénat, poursuivant la discussion du budget de 1913 a voté, mercredi, divers articles du budget de l'instruction publique.

A propos de l'interdiction de la manifestation des jeunes laïques qui a provoqué la disgrâce de M. Touny, une enquête ministérielle a été ouverte.

M. Pichon a ouvert, aujourd'hui, la Conférence financière internationale de Paris.

De violents incidents ont eu lieu à la Chambre hongroise. Le ministre a donné sa démission.

### INFORMATIONS

#### Mort du général de Taradel

Paris, 4 juin. — On annonce la mort, au château de Chambly (Loire), du général de Taradel. Le général de Taradel avait été mis d'office à la retraite pour avoir dit dans une lettre au général André qu'il était le débrouilleur de l'armée.

Général débrouilleur de l'armée

Paris, 4 juin. — Ses caméliers le roi venaient, le 1<sup>er</sup> mai dernier, devant l'église Saint-Médard, des membres de l'Action Française, et d'autres personnes, dont des amis intimes, les caméliers respectaient. Une bagarre éclata. Des agents en uniforme intervinrent et quelques-uns des vendredis de l'Action Française furent conduits au poste de police. Le général de Taradel, alors devant la huitième chambre correctionnelle. La prévention dit qu'ils ont été trouvés porteurs de cannes plombées et de coupes de police américaines.

Après un requérant de M. le substitut Guibourg, ils ont été condamnés à différentes peines de prison et à des amendes.

M. Cochon et ses amis en simple peine

Paris, 4 juin. — Le juge de simple police a condamné à trois fois cinq jours de prison et 15 francs d'amende M. Cochon, secrétaire de la Fédération des locataires, pour s'être introduit dans trois immeubles et y avoir fait jouer la loi de M. Briand, décret du 1<sup>er</sup> juillet 1912, contre les décrets de 1870. En total de 100 jours de prison et 15 francs d'amende a été prononcé.

Général révolutionnaire condamné

Charleroi, 4 juin. — Le tribunal correctionnel de Charleroi a condamné à des peines de prison de 6 mois de prison et à des amendes de 15 francs, dans deux affaires, que l'Assemblée du conseil de révision avaient parcouru les rues de Montmerle, précédées d'un drapier rouge et ayant frappé les gendarmes qui tentaient de leur arracher cet emblème sécessionniste.

Mort du doyen des maîtres

Rouen, 4 juin. — M. Bouley, maire du Syndicat des doyens de l'ordre des maîtres, a été élu à l'assemblée régionale, qui devait élire conseiller municipal depuis 1882. Il avait été nommé adjoint en 1888. Il était maire depuis 1899.

Aspiré à un contre-territoire

Toulon, 4 juin. — Le contre-territoire « Sape » a été présenté à la réunion et ramener au port un contre-territoire du type « Coquille » qui, dans des circonstances non encore détaillées, a subi au large des eaux avariées. Il n'y a eu aucun accident de ce genre.

Violente manifestation à la Chambre hongroise

Budapest, 4 juin. — Accompagné de 80 députés de l'opposition, M. Justice a été rendu en cortège à la Chambre, où une manifestation a été organisée par M. Lukacs.

M. Briand

4 juin. — Se rendait de Pacy-sur-Eure à Trouville, lorsque la voiture dans laquelle il se trouvait, fut bousculée et renversée par un camion.

Contrairement aux premières informations, le chauffeur de M. Briand a été blessé, ainsi que le conducteur du camion.

M. Briand est blessé. On a pu le ramener à Paris dans une automobile. Au ministère de l'Intérieur, il a été admis à l'hôpital.

Tout le monde est donc content : M. Painlevé qui a obtenu ce qu'il demandait ; M. Barthou qui a fort adroitement tourné la difficulté, et la Chambre qui a donné au ministre sa plus forte majorité.

Il y a bien M. Touny, le directeur de la police municipale, sacrifié par M. Klotz, qui peut avoir quelque raison de troubler trop désinvolte la conduite du ministre de l'Intérieur à son égard. Et il est vraiment fâcheux que ce fonctionnaire ne se résigne pas à être frappé, car autrement l'accord serait parfait entre le Parlement, le Cabinet et l'Administration. Pour une fois, ce seraient, comme l'a dit avec éloquence M. Aynard, la réconciliation nationale devant la bonne Lorraine. L'incident Jeanne d'Arc est réglé.

Le nouveau accident a produit, à la Chambre, une émotion d'autant plus vive que plusieurs députés disaient que M. Briand était mort.

Le parquet d'Evreux, aussitôt avisé, s'est rendu sur les lieux de l'accident.

### CHOSES & AUTRES

Après le combat de boxe :

— Nous pouvons être fiers de notre champion ; quelle force il possède au bout des bras !

— Oui, on en ressent l'effet de l'autre côté de la Manche.

Jean Pierre lit le « Courrier des théâtres ».

— Dis donc, papa, que c'est ce que c'est ?

— Une courageuse manifestation d'art ?

Le père, après réflexion :

— C'est, en général, une pièce qui n'a pas réussie.

\* \* \*

On a arrêté un rentier qui volait des cigarettes de la Havane dans les débits de tabac.

Fâcheuse passion qui l'expose à bien des punitions.

### L'AFFAIRE TOUNY

#### L'incident n'est pas clos L'enquête continue

Paris, 4 juin. — Aujourd'hui, troisième journée du procès international des Femmes.

Les sections se sont réunies à 9 heures.

La section d'Assistance a continué à s'occuper

### LES CONGRÈS

#### Le Congrès féministe à Paris

Paris, 4 juin. — Aujourd'hui, troisième journée du congrès international des Femmes.

Les sections se sont réunies à 9 heures.

La section d'Assistance a continué à s'occuper

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

#### LES PROJETS DE LOI SCOLAIRE

M. Jules Roche termine son discours  
M. Buisson combat le contre-projet de M. Roche  
M. de Gaillard-Bancel et l'interdiction d'enseigner aux congréganistes

de prévoir des pénalités contre les parents dans des cas très déterminés. Ces textes omis par M. Roche, démontre cette conclusion que la proposition de M. Roche, à l'heure actuelle, est bien dans la tendance de l'interdiction scolaire, contrairement à ce qu'il prétend démontrer. J'accepte donc, au besoin, le contre-projet de M. Roche, mais alors avec l'amendement suivant :

« L'enseignement est libre. La liberté de l'enseignement s'exerce sous les conditions de moralité et de capacités déterminées par des lois et sous la surveillance de l'Etat. Cette surveillance, il est vrai, n'est pas nécessaire à l'heure actuelle. Je suis, d'autre part, aussi, contre une demande d'interpellation de M. Roche, à son égard, au fin de son discours. Il a été fait une proposition de loi sur la question de l'enseignement des enfants des parents à l'école. Je suis, d'autre part, contre une demande de M. Roche, à son égard, de l'interdiction de l'enseignement des enfants des parents à l'école. Je suis, d'autre part, contre une demande de M. Roche, à son égard, de l'interdiction de l'enseignement des enfants des parents à l'école. Je suis, d'autre part, contre une demande de M. Roche, à son égard, de l'interdiction de l'enseignement des enfants des parents à l'école. Je suis, d'autre part, contre une demande de M. Roche, à son égard